



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 119651

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'avenir du centre de tri de la Poste à Venette dont il craint la fermeture. Ce centre a été ouvert en 2008 à grands frais. Des informations venant de différentes sources lui parviennent relativement à la fermeture prochaine de ce site qui emploie de très nombreuses personnes. Aussi, il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui faire part de l'avenir de ce site.

Texte de la réponse

La Poste, en tant qu'opérateur national en charge du service universel postal, est tenue de fournir, sur l'ensemble du territoire, 6 jours sur 7, un service à des prix abordables pour tous les utilisateurs et répondant à des objectifs de qualité. A titre d'illustration, concernant la lettre prioritaire, La Poste avait en 2010 un objectif de 85 % des lettres distribuées en J+1. Il appartient par ailleurs à La Poste, dans le cadre de son autonomie de gestion, de définir les règles d'exploitation de ses services et les évolutions de ses modes de fonctionnement pour continuer de répondre aux attentes de ses clients tout en s'adaptant à l'évolution de son trafic. C'est ainsi que La Poste adapte et modernise ses organisations, afin notamment d'améliorer au quotidien la qualité de service et les conditions de travail des postiers. C'est dans ce cadre que des études sont menées à intervalle régulier dans les établissements chargés du traitement du courrier afin d'analyser l'évolution de l'activité. Ces études ont pour objectif d'évaluer l'efficacité des organisations industrielles et d'optimiser l'utilisation du parc de machines de tri. Si une telle étude a pu être menée sur le site de Compiègne Venette, cette plate-forme de préparation et de distribution du courrier ne fait pas l'objet d'un projet de fermeture.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119651

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10732

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4058